



L'objectif de cette association est d'offrir à la fois le professionnalisme de chaque artisan et la sécurité d'un contrat de construction.

TOUT HABITAT : DES ARTISANS ASSOCIÉS POUR CONSTRUIRE

Créé par un groupe d'artisans, Tout Habitat joue la synergie autour d'un constructeur de maisons bois. Rencontre avec Benjamin Houseaux.

Quelle est l'histoire de cette coopérative ?

Nous l'avons créée en octobre 2010 avec la société Vision Bois Construction qui assure la conception de maisons en bois, l'installation des menuiseries et le suivi du chantier ; ainsi qu'avec sept autres artisans (terrassement, maçonnerie, plâtre et isolation, électricité, plomberie et carrelage). Nous avons souhaité nous associer pour nous mettre en conformité avec la loi de décembre 1990 qui rend obligatoire le contrat de construction et ainsi

répondre aux demandes des clients dont la banque l'exige comme garantie préalable.

Quelle spécificité vous donne votre statut ?

Ce statut de coopérative assure à chaque associé une part égale au sein du capital et au niveau des décisions de l'entreprise. Nous adhérons à la Fédération française des artisans coopérateurs du bâtiment (FFACB) qui a créé un contrat de construction très encadré. Nous répondons à une démarche qualité et payons des assurances à des taux très inté-

ressants, car les coopératives comptent beaucoup moins de sinistres que les constructeurs traditionnels. Le fait de travailler ensemble donne à chaque artisan la responsabilité complète de son travail et la possibilité d'intervenir très vite sur un éventuel problème.

Réalisez-vous exclusivement des maisons en bois ?

Au niveau de Vision Bois, que nous avons créé voilà trois ans, nous réalisons exclusivement des maisons en « poteau-poutre ». Une spécialisation que j'ai choisie au fil de ma carrière comme salarié, après des études dans le bois. Au niveau de la coopérative, nous réalisons des maisons traditionnelles basse consommation

pour étoffer notre gamme, nous avons déjà signé une quinzaine de contrats depuis notre création.

■ PAR ANNICK MOSSAZ

EN BREF

► Nom de l'entreprise :

Tout Habitat

► Implantation :

Barberaz

► Effectifs : 29 salariés auprès des huit artisans de la coopérative dont sept salariés chez Vision Bois Construction.

► CA : 3M €

► Résultats : NC

► Capital : réparti en parts égales entre chacun des artisans.

► Gérants : Benjamin Houseaux, Onnofrio Cannella et Jacky Cacciatore.